



Le SNEC signe les NAO chez Carrefour Property/Almia Management Cargo Property Management

NAO

Négociation
Annuelle
Obligatoire

A l'issue des réunions de négociation, voici ce que la Direction propose à la signature des organisations syndicales et ce que le SNEC a obtenu :

Mesures salariales :

- Enveloppe globale d'augmentation : **1,5% rétroactif au 1^{er} janvier 2020**
- Mise en place d'une enveloppe de **25 000€** pour réduire les inégalités Femmes/Hommes

Mesures sociales :

- Mise en place d'une indemnité kilométrique vélo **de 0,25€/km plafonnée à 200€/an**
- Remise Sur Achat :
 - ✓ Maintien du plafond à 12000€/an avec **15% de remise exceptionnelle au mois de décembre 2020** (10% le reste de l'année).
 - ✓ A partir du 1^{er} mai 2020 :
 - * **Remise de 5% pour l'achat des produits Marque Distributeur**, du secteur Produits Grande Consommation (PGC) selon la liste établie.
 - * **Remise de 10% sur l'achat d'un smartphone ou d'une tablette ou d'un ordinateur** (hors tablette hybride) disponible au rayon EPCS, une fois par an (année civile).
- Reconduction du montant des CESU direction à 600€/an avec **baisse de la condition d'ancienneté à 6 mois** au lieu d'un an pour être bénéficiaire de la mesure.
- Titres restaurant : **passage à 10€** en valeur faciale.

En cette période d'incertitude, le SNEC, syndicat majoritaire, assume la signature de ces NAO avec des avancées notables sur la Remise Sur Achat, synonyme de gain de pouvoir d'achat. Il évite ainsi de faire subir le cas échéant des mesures unilatérales qui auraient été moins favorables.

Agir Ensemble

SNEC CFE-CGC 8 Allée des Bergeronnettes 13013 Marseille

Site : www.cfecgc-carrefour.org **Mail :** secretariat@sneccarrefour.fr **Tel :** 04-91-33-18-27